



Licenciement et salaire

Par Doseofdiava

Bonjour à tous,

J'ai quitté mon emploi sans préavis (abandon de poste).

Mon employeur ne m'a pas payé ce dernier mois travaillé.

En regardant ma déclaration d'impôts j'ai constaté que la somme non versée par mon employeur est bien présente sur les salaires perçus alors que je n'ai rien touché.

Est-ce que c'est normal?

Par janus2

Est-ce que c'est normal?

Bonjour,

Bien évidemment non !

Par kang74

Doublon :

[url=https://www.forum-juridique.net/travail/salaries/licenciement/licenciement-et-salaire-t29750.html]https://www.forum-juridique.net/travail/salaries/licenciement/licenciement-et-salaire-t29750.html[/url]

Avant de dire que c'est anormal, Monsieur a à contacter son employeur pour récupérer ses fiches de paie .

Il fait toujours partie des effectifs de l'entreprise, il n'a pas été licencié, il n'a pas démissionné .

Par janus2

Avant de dire que c'est anormal,

J'ai répondu à cela :

Mon employeur ne m'a pas payé ce dernier mois travaillé.

C'est bien anormal qu'un mois travaillé n'ait pas été payé.

Par kang74

Mais si un chèque est tenu à sa disposition dans l'entreprise ou si un indu de salaire est venu amputer le salaire à percevoir ce n'est pas anormal .

D'où le fait de vérifier tout cela auprès de son employeur puisque sans licenciement, sans démission, cela reste son employeur et que s'il veut savoir si c'est normal, c'est sur sur ses fiches de paie qu'il pourra le constater , et éventuellement, réagir en ce sens .

Par kang74

Il ne faut donc pas confondre ce que l'employeur paie pour l'employé ... et ce que l'employé reçoit .